

à la Prairie de l'Étang

Samedi 3 juin 2023



Programme

Partenaire édition 2023

*L'école de musique
fait son festival !*



3 INFORMATIONS

3 ÉTAT CIVIL

4 ANIMATIONS
DE LA VIE LOCALE4 CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

5 AGENDA

6 PETITE ENFANCE

8 ANIM'ADOS ET
ANIMATIONS SPORTIVES

9 CULTURE

10 BIEN VIEILLIR

11 HISTOIRE

12 BUDGET

15 ACTIONS COMMUNALES

16 AGRICULTURE

17 ESPACES VERTS

18 ÉCOLES

19 VIE ASSOCIATIVE

Le mot du maire

Madame, Monsieur

La prudence a payé

Voici quelques mois, je vous exposais la situation de crise dans laquelle les communes étaient plongées. La hausse du coût de l'énergie pouvait remettre en question les marges d'autonomie des communes. Le conseil municipal a alors pris la décision de suspendre l'éclairage public au cours de l'été puis de l'interrompre à compter de septembre à partir de 20h30. De même des restrictions de chauffage ont été programmées dans les différents locaux municipaux en fonction de leur usage.

Ces mesures ont été globalement bien acceptées et ont surtout été couronnées de succès.

Nos consommations ramenées en kWh ont donc diminué fortement. Au final, ces mesures ont permis d'économiser 45 000€ sur le budget communal en 2022. Ce n'est pas rien. Cette somme représente trois points d'augmentation des impôts fonciers qui ne seront donc pas réclamés aux seuls propriétaires fonciers aujourd'hui. Ces mesures seront donc reconduites pour l'année 2023.

Le budget 2023 vient d'être adopté en étant toujours extrêmement prudent. C'est ainsi qu'un excédent réalisé en 2022 plus important que prévu nous permettra de mettre de côté 200 000€ de plus que l'an passé. L'augmentation des taux d'imposition fonciers reste limitée à 1% et s'inscrit dans la continuité de la résolution adoptée voici quelques années, c'est-à-dire de rester inférieure à 2%. Il faut signaler toutefois que compte tenu de l'inflation, les bases locatives seront revalorisées par l'Etat de 7% environ.

La prudence n'empêche pas l'ambition. C'est ainsi que notre commune va s'engager dans la construction des nouveaux ateliers municipaux, zone de la contrie, pour permettre le bouclage du boulevard Camille Claudel avec celui de la Contrie. D'autre part, nous avons lancé une étude et les demandes de financements pour la rénovation énergétique de l'école Jean Moulin ainsi que d'autres bâtiments municipaux. Un subventionnement important est attendu aux dires de l'Etat. Nous verrons bien...

Mais la vie municipale c'est aussi bien autre chose.

C'est bien sûr le nouveau Conseil des Enfants qui pourra porter un regard neuf sur la vie de notre cité et faire des propositions. C'est l'arrivée en décembre de Mme You, bibliothécaire, qui accompagne maintenant l'équipe de bénévoles et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour inviter celles et ceux qui le souhaitent à venir renforcer cette équipe.

C'est aussi la mise en place de la limitation de la vitesse à 30km/h dans le centre bourg pour plus de sécurité. Elle s'accompagne bien évidemment d'un appel au civisme de chacun d'entre nous.

C'est récemment le plaisir d'avoir vu notre commune labellisée Terre de Jeux 2024. Ce label nous le ferons vivre avec toutes les associations au cours de l'année qui vient et ceci en impliquant toutes les tranches d'âges, sportifs ou non.

Enfin, "Famille en Fête" qui se déroulera le premier week-end de juin sera l'occasion et de souhaiter les dix ans d'existence de l'école de musique du May sur Evre à l'occasion d'un beau festival.

Un temps et un espace de rencontre en somme comme nous les aimons bien.

Alors bonne lecture et profitons tous de tous ces beaux instants à venir.



Alain Picard

Informations

HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE/ LES AIDES AU PAIEMENT DES FACTURES POUR LES TPE ET PME

Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place :

1. DIFFÉRENTS DISPOSITIFS D'AIDE

Je suis dirigeant d'une TPE dont la puissance du compteur électrique est inférieure à 36 kVa, quelles aides puis-je solliciter ?

un bouclier tarifaire

- L'entreprise doit être une TPE, c'est-à-dire avoir moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros
- L'entreprise doit avoir un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVa.

Je dirige une TPE dont la puissance du compteur électrique est supérieure à 36 kVa, quelles aides puis-je solliciter ?

Vous pouvez bénéficier de 3 dispositifs :

- Un prix global moyen d'électricité de 280 € HT/MWh
- L'amortisseur électricité
- Le guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité

2. LES FACILITÉS DE TRÉSORERIE

Dirigeants de TPE et PME, vous pouvez bénéficier de 2 dispositifs :

Le report du paiement des impôts et cotisations sociales

- Ce report vise à soulager leur trésorerie
- Il ne s'applique pas à la TVA, aux taxes annexes et au reversement de prélèvement à la source
- Concernant les cotisations sociales, les entreprises peuvent demander un délai de paiement à l'Urssaf.

Celle-ci peut porter sur les cotisations courantes et sur un rééchelonnement du plan d'apurement COVID-19 en cours.

L'étalement des factures d'énergie

- Les TPE et les PME qui ont des difficultés de trésorerie peuvent bénéficier de facilités de paiement proposées par les énergéticiens
- Plus précisément, les énergéticiens peuvent proposer un étalement des factures liées aux premiers mois de l'année sur plusieurs mois

QUI PEUT ME CONSEILLER DANS LE MAINE-ET-LOIRE ?

Pour des précisions sur les aides et les facilités de trésorerie. Le conseiller départemental à la sortie de crise :

codefi.ccsf49@dgfip.finances.gouv.fr
ou patrice.tcha@dgfip.finances.gouv.fr
et au 02 41 20 21 24

LES SOUS-PRÉFETS D'ARRONDISSEMENT

En cas de litige avec un fournisseur d'énergie :

- **pour les TPE :**
<https://www.energie-mediateur.fr/les-litiges/votre-litige/nos-conseils-que-faire-en-cas-de-probleme/>
- **pour les PME :**
<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>

Pour plus d'informations :

<https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises>

Vous êtes un commerçant, un artisan, une TPE ou une PME ?

Vous bénéficiez des aides de l'État pour faire face à la hausse des prix de l'énergie.



Renseignez-vous sur [economie.gouv.fr](https://www.economie.gouv.fr)

Bouclier tarifaire

Amortisseur électricité

Guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité

État Civil

(DÉCEMBRE À AVRIL)

NAISSANCES

- 17/01 - Camélia HAJ KACEM
- 25/01 - Kayyim GAVINET
- 13/02 - Suzanne TIGNON
- 19/02 - Julia BARBÉ BOUTTIER
- 21/02 - Ashley VINCENT
- 22/02 - Andréa MAROLLEAU CAILLAULT

DECES

- 07/01 - Joseph BELLOT
- 16/01 - Pierre-Marie LAMBRUN
- 29/01 - Michel PIDOUX



Horaires de la mairie

La mairie vous accueille :
les lundi - mercredi - vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30
les mardi - jeudi de 8h30 à 12h
le samedi des semaines impaires de 9h à 12h

Le calendrier Collecte des déchets pour l'année 2023 est disponible en mairie.

Animation de la Vie Locale

Le service d'Animation de la Vie Locale propose une multitude d'activités ludiques et conviviales à l'Exeko

LE REPAIR'CAFÉ

En 2022, plus de 70 objets ont été apportés pour réparations et c'est plus de 60 % des objets qui ont été réparés.

C'est quoi ?

Chaque dernier samedi des mois impairs, une équipe de bénévoles se réunit pour effectuer des réparations en tous genres, c'est aussi l'occasion de prendre un petit café et de créer du lien social.

Des Repair'café à thème sont en projet, si vous souhaitez intégrer ce projet ou donner un coup de main n'hésitez pas à nous contacter !

DES APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ sont organisés chaque mardi en semaine paire et chaque jeudi en semaine impaire de 14h à 17h.

N'hésitez pas à venir pour partager un moment de convivialité et découvrir de nouveaux jeux.

À l'avenir, des soirées jeux de société sont envisagées ainsi que la création d'un

groupe de couture ou encore des activités de fabrication de produits du quotidien



Si vous souhaitez intégrer ces projets ou donnez un coup de main lors du Repair'café.

N'hésitez pas à prendre contact avec **Émilienne Rouiller** au **06 17 32 39 57** ou par mail à **animation@lemaysurevre.com**

Conseil Municipal des Enfants



Les nouveaux conseillers municipaux enfants sont officiellement investis depuis le 8 février. Ils représentent leurs camarades pour les deux années à venir.

14 enfants, issus des classes de CM1 et CM2 de la commune, avaient présenté leur candidature. 12 d'entre eux ont été élus au sein de leur école.

Durant leur mandat, les nouveaux jeunes conseillers vont pouvoir participer à la vie locale. Ensemble, ils devront débattre sur leurs projets, étudier leur faisabilité et les mettre en œuvre dans l'intérêt général. Ils seront associés à tous les projets concernant les enfants portés par la Municipalité.

Pour cela, les conseillers se réuniront un mercredi toutes les six semaines durant une heure et demie, afin de travailler ensemble sur les actions à mener.

À l'occasion de leur premier conseil, M. Le Maire les a félicités et leur a fait visiter la mairie et surtout la salle des archives. Ils ont pu découvrir le cadastre et les registres de 1811, un vrai trésor. À la suite de la visite, ils ont pu exposer toutes leurs idées et recevoir leur kit de conseiller. -



Nos visages du quotidien

Isabelle Douillard
Praticienne Naturopathe

Conseil en nutrition - Gestion du stress
Réflexologie plantaire - Soins énergétiques
Massage Abhyanga - Massage aminosés

06 62 04 79 40
6 rue Simone Veil
49122 Le May-sur-Evre
isadouillard.trefle@str.fr
Isabelle Douillard Trefle

RÉNOVATION - CONSTRUCTION

APRÉCO
MAÇONNERIE

Pascal Artonne
07 86 76 51 86
artonnepascal.apreco@gmail.com
49122 LE MAY SUR ÈVRE

Léa RACAUD

Gâteaux sur demande

Cours de pâtisserie
• Cours particuliers
• Goûter anniversaire
• Soirée entre ami.es

Carte cadeaux

ateliersdelea@gmail.com - 06 19 08 22 57

À noter dans vos agendas

Avril

EXPOSITION DU CLUB PHOTO DU MAY-SUR-ÈVRE

du 18 avril au 26 mai
Espace L.S Senghor

Mai

ZIK ZAP COMPAGNIE ERNESTO BARYTONI

vendredi 5 mai à 20h
Prairie de l'étang

COMMÉMORATION

lundi 8 mai à 11h30
Place de l'Église

MARDIS DE LA FORME ATELIER DIÉTÉTIQUE

mardi 9 mai de 9h à 11h ou 11h à 13h ou 14h30 à 16h30
Exeko

LES DIMANCHES ENSEMBLES

dimanche 14 mai de 14h à 17h30
Salle paroissiale

APE JEAN MOULIN MARCHÉ DE PRINTEMPS

samedi 13 mai de 9h à 13h

Place du marché



ÉNERGIE JUDO STAGE SELF-DÉFENSE

samedi 13 mai de 14h30 à 16h
Salle de sport n°3

ICÔNE COMPAGNIE KILAI

samedi 13 mai à 20h30
Espace L.S Senghor



REPAIR'CAFÉ

samedi 27 mai à 9h à 12h
Exeko

ÉNERGIE TENNIS TOURNOI FFT

du 30 mai au 11 juin
Salle de sport n°2 et cours extérieurs

EXPOSITION DE SÉBASTIEN MÉRIEAU MOSAÏQUES/PEINTURES

du 30 mai au 7 juillet
Espace L.S Senghor

Juin

LE MAY EN FÊTE

samedi 3 de 9h à 00h
Prairie de l'étang

10 ANS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE CONCERTS ET ANIMATIONS BANDA

samedi 3 juin
Prairie de l'étang

GALA DE DANSE DANSE ET VIE

samedi 3 juin à 20h30 et dimanche 4 juin à 15h
Espace L.S Senghor

GALA DE DANSE EN K'DANSE

vendredi 9 juin à 20h30,
samedi 10 juin à 14h30 et 20h30,
dimanche 11 juin à 14h30
Espace L.S Senghor



CONCERT MAY CHANTANT

vendredi 16 juin à 20h30
Espace L.S Senghor

LES DIMANCHES ENSEMBLES

dimanche 18 juin de 14h à 17h30
Salle paroissiale

ÉNERGIE JUDO Portes Ouvertes

à partir du lundi 19 juin

EN K'DANSE Portes Ouvertes

semaine du 23 au 26 juin
Salle de Danse/Cercle Jeanne d'arc

La Galipette

DES RENCONTRES À LA GALIPETTE

En ce début d'année, les parents et les professionnelles du multi-accueil "La Galipette" se sont retrouvés pour partager la galette.

Un spectacle a été préparé par les professionnelles. Ce temps de rencontre a été très enrichissant et a permis aux parents et aux professionnelles de mieux se connaître. Nous avons également accueilli Camille et ses



animaux de l'association la Bonne Patte pour une matinée découverte. Lapins, poules, cochon d'inde, chien et hamster sont venus rendre visite aux enfants de la Galipette qui ont pu les caresser et leur donner à manger.

Les enfants ont été très contents de pouvoir jouer avec les animaux ! Camille leur a également expliqué et montré quelques gestes de prévention à avoir avec les chiens qu'ils peuvent rencontrer.

À l'unanimité, ce moment de partage a été apprécié et tout le monde est d'accord pour reconduire cette belle expérience!!!

Accueil de loisirs « Les petits Artistes »

INFO FLASH EN PROVENANCE DES PETITS ARTISTES !

En septembre dernier, les Petits Artistes retrouvaient le Centre Jean Ferrat après quelques mois de travaux. Tous se sont bien familiarisés avec les nouveaux espaces aménagés. Des grands jeux, des bricolages, des jeux sportifs, de la cuisine, des contes et des rires ont investi ce centre. Tout le monde se prépare maintenant pour un nouvel été de folie. Cette année sonne le retour des mini-camps ! Les enfants et les animateurs ont hâte de retrouver la prairie et sa forêt pour profiter du soleil, du grand air et du cadre idyllique extérieur. Une plaquette vous sera proposée courant mai pour découvrir ce qui vous attend cet été.



POUR RAPPEL, l'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans jusqu'à la veille des 13 ans, à la journée ou à la demi-journée. Les enfants ont le choix parmi plusieurs activités.

Les réservations et les annulations peuvent se faire jusqu'à 10 jours avant l'activité. Un petit-déjeuner est proposé aux enfants arrivant avant 8h15 et un goûter est distribué à chaque enfant présent l'après-midi. Les enfants de moins de 6 ans doivent prévoir une tenue de rechange et s'ils font la sieste, ils penseront également au doudou et au duvet. Il est demandé à tous les enfants de prévoir une gourde pour la journée.





20 TERRE DE JEUX 24

Terre de Jeux 2024 c'est un label destiné à tous les territoires: communes, intercommunalités, départements, régions, France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens

Terre de jeux 2024 a pour objectifs communs :

- **Faire vivre à tous et à toutes les émotions du sport et des jeux par une célébration ouverte.**
- **Changer le quotidien des Français grâce au sport.**
- **Donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France**

Depuis le 2 février la commune du May-sur-Èvre est labellisée Terre de jeux 2024.

La municipalité souhaite mettre en valeur les associations Maytaises qui sont très présentes et s'impliquent tous les jours sur la commune.

Le label Terre de Jeux 2024 correspond aux valeurs et objectifs de celles-ci.

Animations sportives

Pour le début de l'année 2023, les jeunes sportifs du mercredi se sont retrouvés sur les tapis de gym et de judo.

Ce fut un début d'année riche en ballons avec la découverte du handball et du football à travers plusieurs jeux, tout en gardant les parcours de gymnastique. Il y en a pour tous les goûts.



Pour tous renseignements merci de contacter **Peter Bonnet** au **06 25 04 37 89** ou par mail à animationsportive@lemaysurevre.com

Anim'ados

Les animations des ados ont connu un beau succès durant les vacances d'hiver, les jeunes ont répondu présent pour les après-midi d'accueils libres. La deuxième semaine était sur réservation avec une soirée raquette film où 15 jeunes ont pu découvrir « Nos jours heureux », 41 jeunes ont pu passer l'après-midi à sauter dans les trampolines à Trampoline Park (sortie en commun avec les animations sportives). Pour ces vacances d'hiver, beaucoup de nouveaux ados ont découvert la structure et sont force de proposition pour de nouvelles animations. La salle Anim'Ados de l'Exeko est ouverte durant les périodes scolaires le vendredi de 17h à 19h. Elle permet aux jeunes de se retrouver autour d'un baby-foot, d'un billard, de jeux de société ou de simplement discuter entre eux tout en étant encadrés par une animatrice.

Un groupe de jeunes souhaite partir en camp cet été, si vous aussi vous avez envie de partager de bons moments ou si vous avez envie de faire des activités particulières, n'hésitez pas à contacter **Emilienne** au **06 17 32 39 57** ou à venir la voir le vendredi soir de 17h à 19h à l'Exeko.



ESPACE L.S. SENGHOR

Vendredi 05 Mai à 20h à la Prairie de l'étang

ZIK ZAP-Cie Ernesto Barytoni

Jeune Public, à voir en famille

À travers une épopée burlesque, les trois artistes de la Cie Ernesto Barytoni nous embarquent dans un voyage musical rocambolique, de l'âge de pierre à l'âge 2.0!



À la fois musiciens, comédiens, conteurs, bruiteurs, acrobates et accessoiristes, ils revisitent très librement l'histoire de la musique. Toute ressemblance avec des faits réels ne saurait être que fortuite! Sur une piste circulaire, ça tourne, ça avance, ça bouge, ça swingue, ça wizzzz, ça Zik et ça Zap! Bienvenue dans le nouveau spectacle de la Cie Ernesto Barytoni!

Samedi 13 mai à 20h30

ICONE-Cie Kilaiï

Danse hip-hop

Qu'est ce qui nous influence?

Quelle place prend la lutte pour le pouvoir dans nos relations?

Comment se défaire de ses liens invisibles qui contraignent les corps.

Que devient la danse quand l'esprit est en prise avec le désordre social.

« Si ce monde est fou, il nous faut bien l'accepter mais jusqu'où? »

Vers qui se tourner?

Qui inspire la jeunesse aujourd'hui?

Qui sont les Icônes?

Sous haute tension, ICÔNE est le fruit d'une recherche sur nos pulsions, nos mécanismes. Une « danse de la réaction à l'insensible et à l'insensé », une danse pour un quatuor en quête de sens et de liberté.



COMPAGNIE PROFESSIONNELLE EN RÉSIDENCE

Du 15 au 26 mai

Cirque du Dr Paradi/ L'Histoire de Pom

Finalisation de la création lumière, sortie de résidence pour les établissements scolaires



Du 19 au 23 juin

Cie Diabolo Menthe/ Phénix format A4

Travail au plateau pour la réadaptation du spectacle Phénix format A5

Du 26 au 30 juin

Cie du Syrinx de Pan/ Carabine Party

Travail au plateau d'une jeune compagnie angevine pour la création d'un spectacle tout terrain





EHPAD Résidence De l'Èvre

Bal des résidents

Il a eu lieu le jeudi 23 février 2023 sur le thème du carnaval. Beau succès pour cet après-midi qui avait réuni 80 résidents dont une vingtaine d'invités de l'Ehpad de Jallais.

Au programme : après-midi au son de l'accordéon de Mickaël RICHARD suivi d'une dégustation de bottereaux. L'animation a été financée par le CCAS du May-sur-Èvre dans un souci de créer du lien social entre les résidents et de leur permettre de passer un bon moment en musique.



LE FOYER LOGEMENT Résidence La Grande Fontaine

Renouer avec le lien intergénérationnel

Vendredi 16 décembre 2022, les élèves de CM1-CM2 de l'école Jean Moulin se sont rendus au foyer logement. Après une parenthèse Covid, pendant laquelle les jeunes et les moins jeunes ont dû limiter leurs interactions, les liens ont pu se tisser à nouveau. En classe, les enfants avaient préparé des cartes de Noël et des sachets de sablés qu'ils ont offerts aux résidents. Puis, ensemble, ils ont entonné quelques chants de Noël. Ce fut un moment de retrouvailles plaisant et émouvant pour tous.



ORGANISATION DES RENCONTRES DES CLASSES 68 ET 78

À l'occasion de ses 75 ans, la classe 68 organise une rencontre en septembre prochain et souhaite connaître les coordonnées des personnes nées en 48 et arrivées au May-sur-Èvre ces 5 dernières années.

Merci de les communiquer au **06 18 64 14 76**
ou par mail à **chadubin@gmail.com**

Dans le cadre de la préparation des retrouvailles des 65 ans, les personnes nées au May en 1958 ou habitant le May, sont invitées à nous communiquer leurs coordonnées si possible par mail aux 4 adresses ci-jointes ;

Béatrice Poirier aly.merrakchi@neuf.fr
Richard Maillet m.maillet274@laposte.net
Marie-Claude Audouin marieaudouin.58@gmail.com
Michel Lumineau lumineau.ma@hotmail.fr

Parole d'élue...

Marie-Noëlle Jobard

Adjointe aux Affaires Sociales Conseillère communautaire

Nos Dimanches Ensembles qui ont débuté début janvier se présentent sous les meilleurs auspices avec une vingtaine de participants. Un moment convivial apprécié de toutes et de tous... prochain RDV le dimanche le 14 mai 2023 de 14h à 17h30 à la salle paroissiale



Les Métiers de « bouche » des années cinquante/soixante-dix (suite N° 2)

Après les épiceries, les boucheries charcuteries inventoriées sans doute de façon imparfaite dans le dernier numéro, continuons et rappelons-nous quelques bonnes odeurs ou anecdotes...

Les boulangeries des années soixante

- « Chez Tijou » sur 3 générations, rue St Michel. Bien sûr le pain, « le pain de deux livres » juste sorti du four, mais aussi « la brioche de chez Tijou » disponible dès le samedi après midi pour l'extra du dimanche. Sans oublier « le Savoie » ni les cacahuètes grillées vendues en fin de semaine au patro.
- « Chez Germain » Chasseloup ou « chez Canard », rue Abbé Dupé (alors très étroite) à côté de l'ancien dépôt incendie), là aussi au moins 3 générations. Une spécialité c'était « le croissant du dimanche » puis « quelques éclairs au chocolat » le tout avec le sourire de la caissière, Élisabeth, patronne, qui venue du Bois Roux comme bonne a épousé le fils du patron !
- « Chez Rousseau », rue Pasteur, avec ses habitués. Sans doute la plus vieille boulangerie du May dans la « grand rue » avec la lignée des familles Hy, Gaudin, Bachelier...

Chacun a une fermeture hebdomadaire et en profite pour faire la « tournée des fermes » pour livrer les pains dont le fameux « pain de six livres » qui ne durcissait pas. Chaque famille maytaise a « son boulanger » et considère que c'est le meilleur.

Les boulangers et leurs « commis » sont tous levés tôt le matin (2h ou 3h) pour faire monter la pâte avant le passage au four vers 6h.

Ce n'est seulement qu'à partir de 1963 que les boulangers prennent 2 semaines de vacances, à tour de rôle quand « les usines sont fermées »

Et les marchands de Poissons.

Tous les anciens « d'avant-guerre » ont en tête les filles Chaillou, rue Fizeau qui faisaient aussi des primeurs. « Fine » Chaillou, avec sa remorque de poissons dans les rues, a marqué les Maytais de l'époque.

« Après guerre », déambulait avec sa charrette à bras puis son triporteur

« Félix » appelé aussi « Tabouret » qui logeait à l'Ivoie « très simplement ». Egalement Marcel Becquet, originaire du May (rue Pasteur bien sûr !) commerçant primeurs à Andrezé qui, accompagné de sa femme Zoé et de sa fille Huguette, avec son fourgon Citroën Hy, venait le jeudi soir (pour le vendredi bien sûr) « sur la place » et dans les rues en klaxonnant. Pas besoin de haut-parleur pour attirer le client !!!

En plus récent la Poissonnerie Dupont (lui, originaire de St Gilles/Croix de vie, venu se marier « avec une fille du May »), installé d'abord en haut de la rue Saint Michel puis à proximité de la boulangerie Tijou.

Association MAY... moire
3 février 2023



Niveau d'exécution

EXERCICE 2022

INVESTISSEMENT

Budgétées à 1.374.526€, les dépenses d'investissement (hors emprunt : 150.378€) se sont élevées à 965.829€ soit un taux de réalisation de 70%. (y-compris travaux en régie 55.948€). Ci-dessous les principales dépenses supérieures à 10.000€.

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2022	REALISE 2022
restructuration multi accueil + alsh	460 000 €	367 637 €
programme de voirie	166 270 €	121 090 €
participation bd baronnerie	111 000 €	111 000 €
vidéo protection	80 000 €	79 393 €
travaux en régie : espaces verts	35 000 €	40 799 €
éclairage public	59 000 €	28 807 €
plan relance informatique	26 000 €	25 095 €
changement 4 portes Jean Ferrat	24 000 €	21 383 €
travaux en régie : batiments	6 825 €	15 149 €
forage puits	14 200 €	13 929 €
matériels service technique	12 000 €	13 205 €
rénovation sol flotex clsh Jean Ferrat	14 000 €	13 202 €
cablage informatique mairie	12 000 €	12 139 €
restructuration intallation électrique église	18 000 €	11 759 €
clsh été mutualisation avec cie paradi	27 145 €	10 801 €
Sous Total opérations > 10 000€	1 065 440 €	885 388 €
TOTAL	1 374 526 €	965 829 €
% Sous total/TOTAL	77,51%	91,67%
% TOTAL réalisé/TOTAL budget		70,27%

Le financement en a été principalement assuré par :

- Les excédents 2021 d'investissement (223.412€) et fonctionnement (342.709€).
- L'octroi de subventions pour 290.624€, le FCTVA à hauteur de 151.470€, les taxes d'aménagement pour 18.547€ et les amortissements pour 247.906€.

Nous dégageons un excédent d'investissement à reporter de 157.984€.

FONCTIONNEMENT

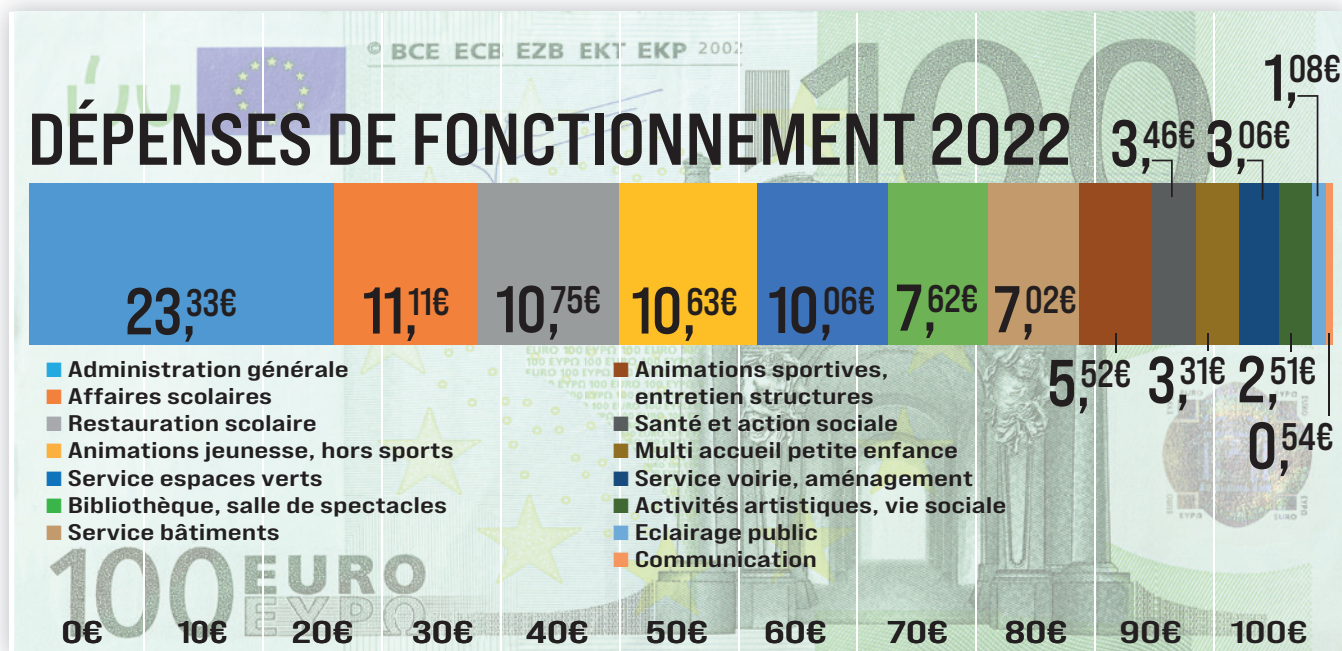
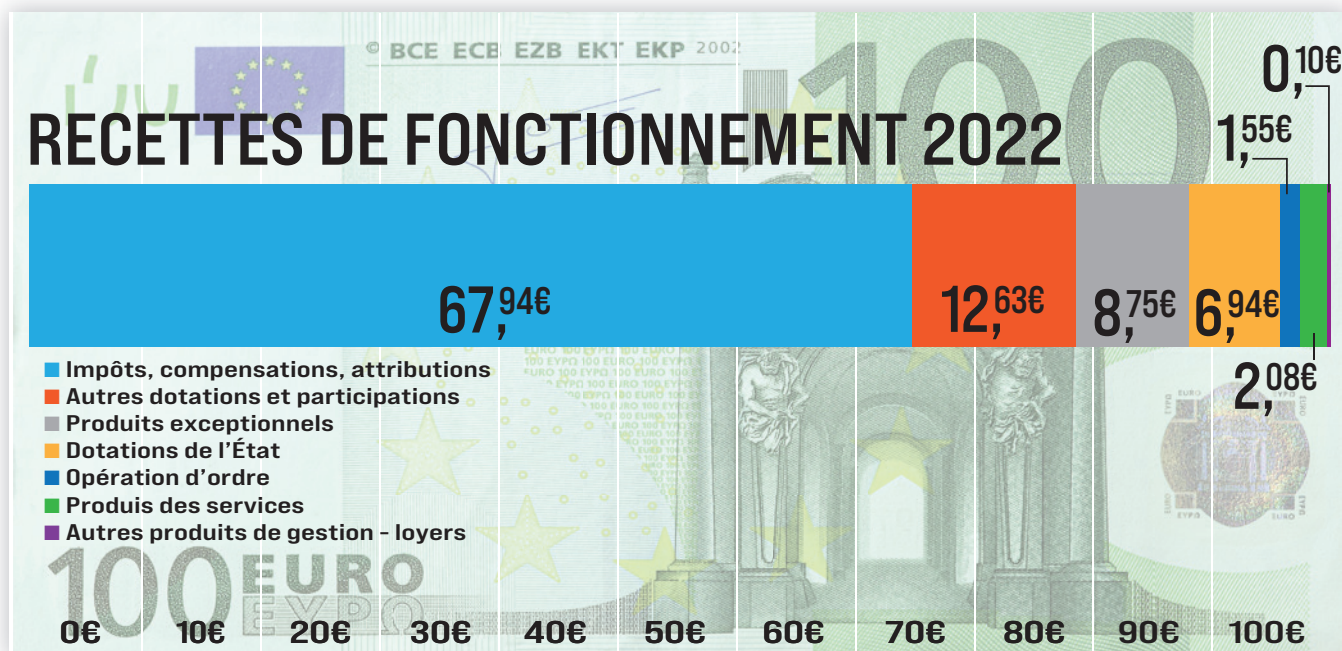
	2021	2022
Résultat comptable fonctionnement	442 709 €	525 738 €

Ce résultat 2022, bien meilleur que 2021, s'explique grandement par l'augmentation de la fiscalité locale, l'accroissement des produits de service, des économies au niveau des travaux d'entretiens (voirie, espaces verts), des baisses de consommation en éclairage public et gaz, qui auront permis de compenser l'augmentation contenue des charges de personnel, et des surcoûts énergétiques.

Sur 2022, nous constatons un surcoût énergétique de 16.210€. Toutefois, grâce aux mesures prises au niveau de l'éclairage public et du chauffage, alliées à la clémence des températures, nous avons pu économiser 45.207€. Cet effort citoyen correspond à 3% d'imposition supplémentaire évitée.

Consommations énergétiques	2021	2022	var kWh	2021	2022	var €	P.U. 2021	P.U. 2022	économies
gaz (kWh)	628 258	445 776	-29,05%	39 292 €	42 393 €	7,89%	0,0625	0,0951	-17 354 €
électricité (kWh)	307 822	310 980	1,03%	51 648 €	67 741 €	31,16%	0,1678	0,2178	
éclairage public (kWh)	176 555	78 389	-55,60%	25 226 €	22 242 €	-11,83%	0,1429	0,2837	-27 854 €
				116 166 €	132 376 €	16 210 €			-45 207 €

du budget communal



ENDETTEMENT

Encours bancaire	Montant	€/hab	caf brute	année endettement
au 31/12/2022	1 095 024 €	281 €	772 873 €	1,42
au 31/12/2021	1 245 535 €	319 €	688 237 €	1,81
Dépt 2021 : moy. commune de 3500h à 5000h		398 €		

BUDGET 2023

INVESTISSEMENT

Nous avons un potentiel d'investissement de 2.045.716€ dont 53.699€ de reste à réaliser 2022.

Principales opérations retenues :

Ateliers communaux : Terrain-études : 170.000€. Construction : 1.920.000€ dont 576.821€ sur 2023.

Ecole Jean Moulin : rénovation énergétique 540.000€ dont 420.000€ sur 2023. Travaux liés à l'octroi de subventions suffisantes. Demandes sollicitées à hauteur de 80%.

Le financement en sera principalement assuré par :

-Les excédents de fonctionnement 2022 (325.738 €) et prévisionnel 2023 (330.000€).

-L'octroi de subventions pour 65.579€, le FCTVA à hauteur de 140.118€, amortissements 260.000€.

-L'excédent d'investissement de 157.984€ et un emprunt d'équilibre de 750.000€.

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Budget	réalisés	Budget
Dépense	3 271 146€	3 147 223 €	3 477 261 €
011 - Charges à caractère général	1 018 866 €	986 575 €	1 125 456 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 497 700 €	1 438 087 €	1 553 000 €
014 - Atténuations de produits	24 000 €	23 765 €	26 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000 €	247 906 €	260 000 €
65 - Autres charges de gestion courante	459 080 €	432 271 €	493 805 €
66 - Charges financières	19 000 €	17 619 €	16 000 €
67 - Charges spécifiques	1 500 €	0 €	2 000 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Recette	3 501 146 €	3 672 961 €	3 807 261 €
013 - Atténuations de charges	22 000 €	48 713 €	40 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	56 798 €	56 720 €	54 000 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	304 478 €	314 872 €	330 100 €
73 - Impôts et taxes	541 283 €	674 504 €	654 727 €
731 - Fiscalité locale	1 661 400 €	1 567 769 €	1 707 400 €
74 - Dotations et participations	864 367 €	931 762 €	975 594 €
75 - Autres produits de gestion courante	50 820 €	74 995 €	45 440 €
77 - Produits spécifiques	0 €	3 627 €	
Résultat comptable	230 000€	525 738 €	330 000 €
CAF COMPTABLE	195 738€	772 873 €	580 500 €

Comparé à 2022, le résultat prévisionnel affiche une baisse de 195.738€.

Parole d' élu...

M. Christian David / Adjoint aux finances et à l'administration générale

Le budget 2023 a été construit dans un contexte difficile du fait de l'inflation, et de l'augmentation des prix de l'énergie.

En plus des mesures prises pour limiter nos consommations énergétiques, nous traquons la moindre économie, tout en veillant à ne pas dégrader les services rendus aux habitants. En témoigne le

changement récent de notre prestataire en téléphonie, qui devrait nous permettre d'économiser 10.000€.

Positivons malgré tout, car compte tenu des difficultés évoquées, nous ambitionnons une capacité d'autofinancement brute de 580.000€ soit 15% de nos recettes, tout en rappelant que nous sommes faiblement endettés.



Modifications des conditions de circulation dans la commune

La volonté du conseil municipal est de réaliser des aménagements pour améliorer autant que possible la sécurité au cœur du bourg. Suite aux travaux d'assainissement des rues Saint Michel, Tharreau, Fizeau et Boistaud qui se sont terminés en septembre dernier et en concertation avec les riverains, la Municipalité a entrepris des travaux de modifications de voirie visant à améliorer la sécurité de tous. Les échanges avec les habitants des rues concernées nous ont amenés à créer des zones limitées à 30 km/h puis une à 20 km/h, spécifique à la rue Fizeau qui est étroite.



Nous nous sommes appuyés sur le service Voiries de l'Agglomération du Choletais (AdC) dont le chef de service est aussi habitant du May et riverain des rues concernées. L'écoute des riverains a été essentielle lors de la réunion publique. Elle a permis d'affiner le projet et de répondre à des suggestions : les stop rue Fizeau et Boistaud, le petit giratoire, les stationnements matérialisés et la suppression du stationnement alterné.

Des simulations ont été étudiées avec le logiciel Voirie de l'AdC afin de s'assurer que nos commerçants puissent être livrés par les transporteurs.



Les travaux préalablement programmés en décembre ont été étalés sur les deux premiers mois de l'année compte tenu des intempéries, ce qui a permis au grés des avancements d'adapter la signalisation. Kévin CHAILLOUX, l'agent communal voirie a suivi les travaux en étant régulièrement en lien avec l'entreprise prestataire des marquages. De plus, un



miroir de circulation facilitant la sortie de la rue Tharreau au carrefour du collège a été installé. Aussi, une vingtaine de plots solaires vont venir renforcer la position des passages piétons dans l'obscurité.

La volonté de la Municipalité a été d'étendre la zone 30 km/h à l'ensemble du cœur du bourg. Ainsi toutes les rues pénétrantes sont concernées. Il nous appartient maintenant à tous, usagers de la voirie (automobilistes, cyclistes, motards et piétons) d'adapter nos attitudes.

Parole d'élus...

Nicolas Martin
*Membre de la commission Urbanisme et cadre de vie.
 La sécurité de nos proches, de nos enfants à nos aînés n'est pour moi pas une question mais un art de vivre.*

Prenons soin des autres



QU'EST-CE QU'UNE ZONE 20? POURQUOI? COMMENT PIÉTONS ET CYCLISTES TROUVENT-ILS LEUR PLACE?

La zone 20 est une zone de rencontre qui a été introduite dans le Code de la route en 2008. C'est un espace de circulation ouvert à tous les modes de déplacement. La vitesse de tous les véhicules (automobile, moto, cyclomoteur, vélo...) est limitée à 20 km/h. Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet. C'est une zone apaisée, intermédiaire entre une zone piétonne et une zone 30, réalisée dans le souci d'améliorer le bien-être et la sécurité des habitants.

Le piéton est prioritaire sur tous les véhicules. Il peut circuler librement sur toute la zone y compris la chaussée. Cependant, sur cette dernière, il lui est interdit d'y stationner en dehors des places matérialisées. La vigilance de tous les usagers est demandée pour respecter ces règles.





Antoine BUROT est éleveur, sa société s'appelle VALANORIE, une contraction des prénoms familiaux !

Au lieu-dit du Grand Plessis, route de la Séguinière,

Il s'est associé avec ses parents en 2006. Puis en 2019, il continue seul à conduire l'élevage laitier. En 2009 Antoine a commencé à accueillir et élever ses premières vaches de race Jersiaise pour constituer un nouveau cheptel qui compte aujourd'hui 90 vaches.

La jersiaise est une race petit format. Les vaches ne mesurent que 130 cm au garrot. Elles pèsent, en moyenne 430 kg. C'est la race la plus productive au regard de son poids. De plus, elle maintient une production élevée même avec une alimentation de fourrages grossiers. La jersiaise a une grande longévité. Les éleveurs l'apprécient beaucoup pour son aptitude au vêlage. Sa rusticité lui vaut un besoin d'entretien relativement limité. C'est un animal très docile et affectueux. Elle est parfois employée en éco-pâturage. Elle se contente de peu et est tout à fait adaptée à l'évolution attendue de l'agriculture du XXI^e siècle.

La Jersiaise est en tête de toutes les races laitières pour la richesse en protéine de son lait. C'est un atout pour la production de fromages. Mais elle a aussi un lait particulièrement riche en matières grasses pour une crème fraîche plus savoureuse.

C'est une race qui a de l'avenir pour répondre à l'évolution de la consommation alimentaire humaine. Elle saura maintenir nos terres agricoles et nos paysages de bocage. Il y en a 2 200 en Maine et Loire (berceau de la race en France), 20 000 en France, 70 000 au Danemark, c'est la 2^{ème} race bovine en nombre sur la planète.

Antoine est un passionné pour l'élevage de cette race « aux yeux de biche » qu'il affectionne particulièrement. Il participe régulièrement à des concours, l'an dernier il a obtenu un prix pour « Pupille », une de ses vaches qu'il a présentée au salon de l'Agriculture de Paris (3^e de sa catégorie). Une reconnaissance pour lui, bien sûr mais aussi pour l'agriculture maytaise et celle des terroirs de bocage !

Il emploie un ouvrier car aujourd'hui la surface de sa ferme comprend 84 hectares situés à plusieurs endroits de la commune. Ce qui lui permet de valoriser les différentes parcelles. Il y cultive du maïs, du triticale, de la féverolle, de l'épeautre en rotation avec les prairies. La recherche de surfaces comme beaucoup d'éleveurs a pour objectif d'atteindre une large autonomie alimentaire pour une pratique



d'élevage en pâturage tournant. C'est d'autant plus important que la ferme est convertie récemment à l'agriculture biologique. Tout l'art pour les Agriculteurs-Eleveurs d'aujourd'hui est de trouver les bons équilibres : Nombres d'animaux, surfaces correspondantes aux besoins alimentaires du cheptel et revenu décent pour l'éleveur. « J'aspire à simplifier mon travail agricole pour me consacrer au cœur de mon métier d'éleveur ! »

Les mâles sont élevés sous la mère durant 5 mois. À maturité, ils sont commercialisés via JA Gastronomie entreprise de Saint Barthélémy d'Anjou pour être ensuite consommés dans des restaurants gastronomiques de haute gamme à Angers, Paris (Chez Alain Ducasse et Arnaud Donckele, chefs étoilés) et sur la Côte d'Azur... La qualité persillée de la viande jersiaise est recherchée. Antoine BUROT en fait aussi profiter un réseau car il vend 4 boeufs par an à des clients locaux. Bien évidemment l'essentiel de son cheptel est tourné vers la production laitière particulièrement valorisée en agriculture biologique. Il diversifie ainsi ses sources de revenus.

Pour mener à bien son entreprise Antoine qui a 39 ans aujourd'hui, s'est formé en école d'agriculture. Il a un Brevet de Technicien Supérieur Agricole. Il a acquis avant de s'installer diverses expériences professionnelles. Il continue à se former et à s'orienter vers de nouvelles méthodes culturales comme l'agroforesterie.

Soucieux de l'impact que produisent les activités humaines sur la planète, Antoine s'est engagé à améliorer son bilan carbone pour le rendre le plus neutre possible, c'est pour cela qu'il vient de planter près de 130 arbres dans ses prairies. Ses prairies tournantes, ses haies bocagères et les maillages agroforestiers participent à limiter son empreinte. Il le fait par respect de l'environnement, pour être en bonne conscience avec lui-même. « *Nous ne sommes que locataires de la planète, c'est pour l'avenir de mes enfants et des générations humaines qui viendront* » me dit-il. Sa ferme nourrit 2 395 personnes/an, entretient 151 équivalents ha de biodiversité, stocke 129 tonnes équivalent de CO2/an. « *Ces équivalents CO2 stockés sont commercialisés par France Carbone-Agri à de grandes entreprises Françaises pour limiter leur impact environnemental car le respect de l'environnement concerne chaque citoyen, certes à son échelle mais les petits ruisseaux font les grandes rivières !* » nous précise, Antoine BUROT. Son élevage favorise aussi 2 emplois directs et 4 indirects. Tout ceci mérite d'être souligné car nous n'avons pas toujours conscience de ce que génère autour de nous l'agriculture élevage !

À la question : Qu'attendez-vous de la municipalité ? Il répond : « *Du soutien et de la considération pour nos actions et pour notre métier !* »

Parole d'élu...



Alain Morinière

1er Adjoint à l'Urbanisme et à la Voirie

« *Nous savons tous que les activités d'Agriculture, des Transports et de l'Habitat rejettent du Co2 dans notre atmosphère. Du carbone en masse qu'il nous faut chercher tous à limiter sans tarder. Concrètement sur notre commune, je découvre un exemple de prise de conscience et d'actions pour en limiter sa diffusion. Cet exemple n'est sûrement pas le seul aujourd'hui en agriculture et il se vulgarisera davantage, je l'espère. Les Agriculteurs fournissent notre alimentation et s'engagent pour nous la produire vertueusement. C'est une évolution à considérer...* »

ROUTEMASTER TWO ENHERBER POUR NE PLUS DESHERBER

La Loi LABBE est passée dans sa troisième phase depuis le mois de juillet 2022.

La dérogation qui nous permettait encore de désherber le cimetière n'existe plus.

Nous sommes donc obligés de revoir l'entretien de ce lieu.

Il a donc été décidé d'engazonner les allées.

Des travaux d'engazonnement ont été effectués après le week-end de Pâques.

Les allées vont donc verdifier progressivement ne vous inquiétez pas ceci est normal.

Le semis a été effectué avec un gazon spécial qui nécessite peu d'entretien.

LE ROUTEMASTER TWO DE CHEZ MASTERLINE EST COMPOSÉ DE VARIÉTÉ FINE DE GAZON ET DE MICRO TRÈFLE.



Le micro trèfle permet de capter l'azote de l'air (auto fertilisation)

Les fétuques rouges et ovines ont la particularité d'être des plantes wallélopathiques

L'ASPECT DU CIMETIÈRE VA DONC CHANGER

IL FAUDRA CERTAINEMENT UN PEU DE TEMPS POUR S'HABITUER À CETTE NOUVELLE CONFIGURATION

NOUS COMPTONS SUR VOTRE COMPRÉHENSION POUR SOUTENIR NOS ÉQUIPES QUI ELLES AUSSI VONT CHANGER DE MÉTHODE D'ENTRETIEN, (NOUVELLES MÉTHODOLOGIE / RÉFLEXION / ADAPTATION)

PÉRIODE D'ESSAI D'ENTRETIEN

NOUVEAUX MATÉRIELS (EX: ESSAI TONDEUSE HÉLICOÏDALE MANUEL POUR TONDRE AU PLUS PRÈS DES TOMBES)

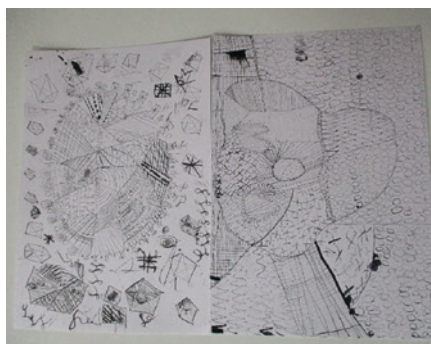
BESOIN DE REGARNISSAGE ...?

MAITRISE D'APPORTS D'ENGRAIS OU DE NE RIEN APPORTER ...?

GESTION DES BORDS DES TOMBES

École Jean Moulin

Depuis la rentrée de septembre 2022, toutes les classes élémentaires étudient les œuvres de Gaston Chaissac. Les élèves testent ainsi différentes techniques : l'encre, la peinture, le découpage et le collage sur différents supports (papier, carton, bois...). Ce projet artistique va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire.



École Notre-Dame

MÉDIATEURS :

Des élèves de CE2 et de CM1 suivent en ce moment une formation à la médiation au sein de l'école. L'objectif est de retrouver, sur la cour de récréation, des élèves formés pour aider leurs camarades à gérer les conflits qui peuvent être réglés entre pairs. Ils apprennent donc ce qu'est un conflit, le rôle d'un médiateur, les conditions (lieu, gravité) et règles (protocole) d'intervention.

CLASSE VERTE :

Les CM1 et CM2 se rendront au CISPA à Cholet en classe verte du 3/04 au 14/04. Ils bénéficieront des installations pour faire classe mais également des activités sportives telles que du canoë, du Kayak, du VTT, de l'escalade ou encore du tir à l'arc.

PROJETS :

Différents projets vont voir le jour durant les mois à venir.

1 Lors du dernier conseil d'élèves (regroupant les représentants de toutes les classes), il a été décidé de revégétaliser une partie de la cour. A terme, le bitume va faire place à un espace vert sous les arbres déjà existants.

2 En lien avec notre thème de période, la terre, des jardinets vont être aménagés dans les différents espaces. Ils seront ensuite investis par les classes. Chaque classe pourra y semer fleurs et/ou légumes pour voir le développement des végétaux et peut-être récolter fruits et légumes.



L'école de musique

Après un mois d'avril chargé en émotion avec les carnivals, les stages et les concours individuels où près de 35 élèves se sont présentés, l'actualité de ces prochains mois s'annonce une nouvelle fois riche en événements pour l'école de musique. Effectivement, pour dix jeunes musiciens, ce sera la première participation aux Grand Prix Régionaux (le 7 mai à Héric) et Nationaux (le 28 mai à Graulhet) avec la Batterie Fanfare. C'est une étape non négligeable dans leur vie de musicien, un grand bravo à eux !!

L'autre événement majeur de cette fin d'année sera les dix ans de l'école de musique le 3 juin 2023 à la prairie, derrière le stade au May-sur-Èvre. À cette occasion, tous les anciens élèves et professeurs sont invités pour revivre cette belle aventure. De nombreuses surprises rythmeront la journée mais en attendant vous pouvez d'ores et déjà noter la participation des fanfares locales (Bérgrolles, la Séguinière et Saint-Macaire), des chorales maytaises, et évidemment de la Batterie Fanfare. L'objectif est clair, mettre en avant la richesse associative dans laquelle nous sommes engagés et fêter dignement nos dix ans avec tous nos amis.

Vous êtes tous invités à cette grande fête organisée avec la mairie du May-sur-Èvre qui vous réserve elle aussi de belles surprises pour les plus petits et les plus grands (Restauration sur place possible pour le goûter et le soir).



L'année se clôturera par les **PORTES OUVERTES** qui se dérouleront le **samedi 10 juin 2023 de 10h à 12h à l'Exeko** au cours desquelles il sera possible d'inscrire votre enfant pour la saison musicale 2023/2024

En k'Danse

L'association En K'Danse organise son gala annuel

Le vendredi 9 (20h30), samedi 10 (14h30 Nouveauté! et 20h30)

et dimanche 11 juin 2023 (14h30)

à l'Espace Senghor.

Cette saison, nos danseurs évolueront sur le thème du HASHTAG

Pour satisfaire le plus grand nombre, 4 séances vous seront proposées cette année avec un tarif unique inchangé de 8€ (à partir de 3 ans).

**Les réservations seront possibles
Le vendredi 12 et samedi 13 mai
Centre Jean Ferrat
mais également par mail à :
enkdanse49122@gmail.com**

Nous vous attendons nombreux à cet événement

C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir l'art de la Danse avec Elise Duflos notre Professeure diplômée d'État.

Les inscriptions se feront le samedi 1er juillet 2023 (lieu et horaire à définir ou par mail à enkdanse49122@gmail.com)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse ci-dessus, nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

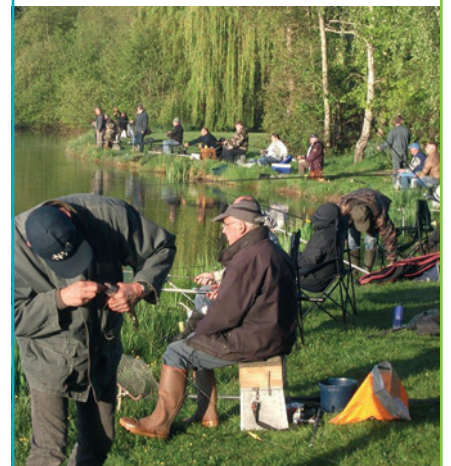


Les Boers de l'Èvre

Les cartes de pêche communales sont disponibles à la vente jusqu'au 31 décembre 2023 elles s'arrêteront par la suite.

(Une carte prise le 31 décembre 2023 sera valable jusqu'au 31 décembre 2024)

Par la suite il faudra une carte fédérale ou départementale pour pouvoir pêcher à la Sablière.



L'association organise ses **PORTES OUVERTES la semaine du 26 au 30 juin 2023.**



La Batterie Fanfare du May-sur-Èvre

3 CONCERTS A GUICHET FERME ET CONCOURS EN PERSPECTIVE

Les 9 - 10 et 11 décembre dernier, la BF du May s'est produite en concert dans des salles pleines comme un œuf : 970 spectateurs ont assisté à la prestation haute en couleur de la BF et des orchestres de l'école de musique du May-sur-Èvre.

Sous la direction d'Olivier Caban, les 60 musiciens de l'Énergie Musique ont alterné entre orchestre Batterie-Fanfare et Musique de Rue, selon une mise en scène bien huilée. Le tout, entrecoupé des prestations des différents orchestres de l'École de musique (60 jeunes).

Qualité musicale, énergie positive et enthousiasme communicatif, écran géant, jeux de lumières et de fumée, mise en scène sobre, puis plus dynamique, présentation humoristique mettant en valeur l'aspect « belle famille » de l'association : voilà les ingrédients de la réussite de ce triptyque de décembre.

À VOS AGENDAS :

- 6 et 7 mai : Concert et concours régional (GPR) à Héric (44)
- 27 et 28 mai : Concours national (GPN) à Graulhet (près d'Albi)
- 3 juin : Concert et animation Banda pour les 10 ans de l'École de musique au May.

À NOTER : Tous les maytais sont invités à notre aubade-apéro de retour des GPN le LUNDI 29 MAI au théâtre de verdure du mail à partir de 12h00.

Maychantant

Le 16 décembre 2022, nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'église du May sur Èvre, pour notre concert au profit du Téléthon. Sous la direction de Sophie Barichard, le chœur d'enfants, composé de 10 jeunes choristes, nous a accompagnés pour la première fois. S'est joint également à nous le Chœur d'hommes « Expression » de Cholet.

Tous ensemble, nous avons partagé un moment chaleureux et convivial avec le public.

Maintenant, nous poursuivons nos répétitions sur le thème de la Liberté, vaste programme...

Plusieurs concerts sont prévus pour clore la saison :

- le samedi 13 mai, à Toutlemonde, où nous sommes invités par l'association « La Culture nous veut du bien ».

Et en compagnie du chœur d'enfants :

- le mardi 13 juin, en l'église de Saint Léger sous Cholet
- le vendredi 16 juin, à l'Espace Senghor du May sur Èvre
- le dimanche 18 juin, en l'église de la Jubaudière

Nous vous attendons nombreux pour venir écouter et partager notre répertoire où s'exprime la Liberté dans toute sa diversité.



Pour tout renseignement : maychantant@laposte.net 06 11 93 34 30 ou 06 27 36 79 12

Mon Martre en May, peinture et dessin pour adultes et enfants

Les cours sont collectifs, mais l'approche pédagogique, elle, est individuelle pour que chaque artiste puisse s'initier ou se perfectionner et découvrir différentes techniques : aplats, touches, glacis, couteaux, collages, empâtements...



Quel que soit votre niveau pour préparer un concours d'entrée des écoles d'arts, s'exprimer ; se ressourcer, ... prendre du temps pour soi, vous trouverez dans l'association un accueil attentif et bienveillant pour répondre au mieux à vos attentes, que vous soyez débutant ou expérimenté. L'atelier est un lieu de partage de création artistique dans un environnement aimable et bienveillant où professeur et élèves partagent une passion commune.

Vous aurez la liberté de choisir vos modèles ou de créer, et serez suivi individuellement par notre professeure Ingrid CEBRON tout au long de l'année.

NOUVEAUTÉ : Atelier de 2h00
Peinture décorative, sur meubles
ou objets chinés (chaise, lampe, sac...)



HORAIRES

Lundi : 9h45 à 11h45

Mardi : 9h30 à 11h30-14h à 16h-16h à 18h-18h à 20h-20h à 22h

COURS DE PASTEL SEC : Mardi-18h à 19h

COURS ENFANTS : 18h à 19h30 (à partir de 7 ans)

COURS DÉCOUVERTE : Mardi (enfants et adultes)



INSCRIPTIONS

SEPTEMBRE 2023 - Possibilité de s'inscrire en cours d'année
(en fonction des places disponibles)

DÉBUT DES COURS EN SEPTEMBRE
(30 cours de 2h à la salle EXEKO)



RENSEIGNEMENTS : **Ingrid CEBRON 07 68 25 51 08**

Énergie Judo

Cette saison 2022-2023, le club de judo sous la présidence de Teddy Beaufreton reprend des couleurs avec 150 adhérents sur l'ensemble de ces activités Eveil-Judo Sport Santé-Self-défense.



Les dirigeants du club ont mené une opération Agrumes en décembre 2022 qui sera proposés à tous les Maytais la saison prochaine, vous avez le choix : Clémentines, Oranges, Citrons, Mandarines, Pamplemousses

INTERCLUBS JUDO :

Le club a réorganisé son interclub destiné aux jeunes judokas de 4 à 11 ans le samedi 18 mars 2023.

C'est plus de 300 judokas répartis par groupes d'âge qui ont concouru sur les tatamis de May sur Èvre qui ont été déplacés dans la salle de sport n°1.

Le club remercie tous les acteurs pour qu'un tel évènement ait eu lieu. Cette compétition est destinée à ouvrir l'esprit des jeunes judokas à la rencontre de combattants autres que ceux de son club d'entraînement, afin de mettre en place et d'améliorer ses techniques et son esprit de compétition. Cette animation a un but éducatif pour tous, pour les judokas présents et parents-accompagnateurs, pour les arbitres et les commissaires en formation.



STAGE DE SELF-DÉFENSE :

Le samedi 13 mai 2023, de 14h30 à 16h sur les tatamis de la salle n°3. Le stage se veut ouvert à tous, apprentissage d'attitude et de technique simple, réaliste, efficace et adaptée, une participation de 10€ (+ la carte Énergie 6.5€) est demandée lors de l'inscription à l'adresse email : energiejudo@hotmail.fr

Portes Ouvertes des activités à partir du 19 juin 2023 :

ÉVEIL JUDO : LES SAMEDIS MATIN, DE 10H30 À 11H30 POUR LES ENFANTS NÉS EN 2018-2019

Du Judo en fonction de l'âge :

- Né en 2017-2016/2015 : Les mercredis de 17h30 à 18h45
- Né à partir de 2014 : Les lundis à 18h30 et les mercredis à 16h
- Judo Ados/Adultes les mercredis à 20h.
« Parcours Ninjas » Avec la possibilité de s'amuser sur un parcours Ninjas pour les judokas nés à partir de 2018 : Les lundis de 17h30-18h30.

ACTIVITÉ SPORT SANTÉ SUR TATAMIS :

Les lundis de 20h à 21h, et les mercredis de 19h à 20h

Form'Seniors : Les mardis 9h30 à 10h30 : gym dynamique

Les mardis 10h45 à 11h45 : gym douce sur les tatamis

pour les personnes désirant conserver une forme physique, de mobilité et de souplesse, les exercices proposés favorisent la motricité, la tonification musculaire, la prévention des chutes en réactivant les mécanismes réflexes, tout en stimulant les capacités cérébrales.

Entraînement de judo avec les clubs voisins les vendredis.



Tennis Énergie

CHAMPIONNAT HIVER 2022-2023

Équipe 1 Séniors Homme : termine 5^e de son groupe en Régionale 3 avec le même nombre de points que le 3^e Bravo pour cette performance

Équipe 2 Séniors Homme : Le maintien en 1^{er} Division Départementale se jouera lors de la dernière journée La victoire est obligatoire

Équipe 3 Séniors Homme avec son nouveau coach motivé Jonathan Lory termine à la 2^e place en 3^e Division départementale

Équipe Séniors Femme finit 5^e de son groupe dans une bonne ambiance

Les **+35 équipe 1** saison difficile rétrograde en 1^{er} Division Départementale

Les **+35 équipe 2** Avec des nouveaux joueurs ont fait une saison de rodage



Dans l'ensemble, saison compliquée pour former les équipes suite à de nombreuses blessures dans l'année

Championnat ÉTÉ d'Avril à Juin

En Adulte Homme et Femme une équipe sera en principe engagée

Par contre, pas d'équipe jeune par manque d'effectif dans chaque catégorie

ÉVÈNEMENTS

TMC 12 joueurs le samedi 18 MARS
12 joueuses Le samedi 25 MARS
(Tournoi Multi Chance)

TOURNOI FFT du mardi 30 mai au dimanche 11 juin où nous attendons comme chaque année une centaine de participants(e) régionaux



Tennis Énergie : [Dominique CAILLEAU 06 73 24 23 63 d.cailleau@orange.fr tennis.energie@gmail.com](mailto:Dominique.CAILLEAU@orange.fr)

SOP

SEMAINE OLYMPIQUE & PARALYMPIQUE

Retour sur la semaine olympique et paralympique

SUITE À LA DÉSIGNATION DE PARIS COMME VILLE HÔTE DES JEUX EN 2024, UNE SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE EST ORGANISÉE CHAQUE ANNÉE PAR LE MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF FRANÇAIS. EN 2023, ELLE A EU LIEU DU 3 AU 8 AVRIL.

CETTE SEMAINE A PERMIS

- D'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements (sport et mathématiques par exemple).
- De sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis disposition.

- De faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques aux élèves, en collaboration avec le mouvement sportif, organisation d'ateliers de pratique sportive.



- De faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des para sports et en intégrant des rencontres sportives partagées.
- D'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole.

Au May-sur-Èvre, Peter Bonnet et son équipe avaient prévu des activités tout au long de cette semaine durant le temps scolaire et extrascolaire, comme la pratique du judo paralympique, du volley

assis, des sports de raquette adaptés ainsi que la venue de l'IME la Rivière de Cholet pour une séance de sport adapté avec l'E.M.S.

Ce mouvement est intergénérationnel sur la commune puisque le multi-sport adulte et senior a également participé à cette semaine et solidaire

20
TERRE
DE JEUX
24



Mairie

1, rue St-Michel - 49122 LE MAY-SUR-ÈVRE - Tél. 02 41 63 80 20

mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com

: ville du may-sur-evre



Composition & Impression :
 Cholet - 02 41 63 68 09
Crédit photos : shutterstock
Dépôt légal mai 2023.

